

CM-23-09-2025/06

Département

EURE

Arrondissement

EVREUX

Canton

CONCHES

COMMUNE DE CONCHES EN OUCHE

EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL DU 23 SEPTEMBRE 2025

Nombre de délégués en exercice :28

Nombre de présents :16

Nombre de votants :17

Date de Convocation :16/09/2025

L'An Deux Mil Vingt-Cinq, le Vingt-trois Septembre, le Conseil Municipal de la Commune de Conches, légalement convoqué, s'est réuni à Conches en Ouche

ETAIENT PRESENTS**Monsieur** Jérôme PASCO, Président,**Mesdames** Sophie LEMEZ, Pascale BUREAU, Claire LACAMPAGNE-CROCHET, Monique JEAN, Agnès TREGOUET, Christine CHEHU, Isabelle BRITTON, Emilie CORBIER, Céline CONSTANT**Messieurs** David SIMONNET, Didier MABIRE, Thierry PINARD, Guillaume MARLIERE, Fabrice SORIEUL, Pascal DESBOIS**ETAIENT ABSENTS EXCUSES****Madame** Nadine ROBERT donnant procuration à Sophie LEMEZ**Mesdames** Céline DEMARQUAY, Claire AUFFRET, Marie AUBRY, Michelle TANGUY**Messieurs** Christian GOBERT, Jean-Jacques CHEVALIER, Baptiste BESNIER, Eric GODARD, Jean-Paul BOITEUX, Julien HAILLIEZ, Jérémy PEREIRA**Secrétaire de Séance** : Madame Monique JEAN**OBJET : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE USEP**

Mme Pascale BUREAU rapporte que l'Union Sportive de l'enseignement du Premier degré (USEP) est une association qui propose des interventions sportives adaptées aux élèves du premier degré. Ces interventions sont encadrées par des éducateurs qualifiés et organisées en cohérence avec les projets pédagogiques des enseignants et les projets d'école.

L'école élémentaire Victor Hugo a exprimé le souhait d'adhérer à l'USEP 27 afin de permettre à ses 275 élèves de bénéficier de plusieurs demi-journées d'animations sportives au cours de l'année scolaire. Les activités proposées comprennent notamment l'opération « Athlé Santé », ainsi que la découverte de disciplines enchaînées telles que le triathlon, sous la forme de rencontres collectives.

Ces actions visent à renforcer la pratique sportive des élèves, à favoriser l'esprit d'équipe et à compléter les Activités déjà mises en place dans le cadre scolaire et périscolaire, notamment pendant la pause méridienne.



Le coût de l'adhésion est fixé à 6,10 € par élève, soit un montant total de 1678 € pour l'ensemble des élèves de l'école Victor Hugo. Afin de soutenir cette initiative, il est proposé que la Commune de Conches-en-Ouche finance cette adhésion en versant une subvention à la coopérative scolaire de l'établissement.

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles relatifs aux compétences communales en matière scolaire,
Vu le projet pédagogique de l'école élémentaire Victor Hugo,
Vu la proposition de l'USEP 27 visant à organiser des interventions sportives au bénéfice des élèves,

Considérant l'association USEP 27 propose des interventions encadrées par des éducateurs sportifs, organisées en demi-journées et en lien avec les projets pédagogique des enseignants ;

Considérant que ces interventions permettront aux élèves de l'école Victor Hugo de participer notamment à l'opération « Athlé Santé » et à la découverte de disciplines enchaînées (triathlon, biathlon) sous forme de rencontre sportives ;

Considérant que ces activités viennent compléter les actions menées sur le temps scolaire et périscolaire ;

Considérant qu'il est proposé que la Commune prenne en charge l'adhésion de l'ensemble des élèves de l'école élémentaire Victor Hugo à l'USEP 27 ;

Les membres du conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité

- **Approuvent** l'adhésion des 275 élèves de l'école élémentaire Victor Hugo à l'USEP 27.
- **Accordent** à la coopérative scolaire de l'école Victor Hugo une subvention de 1 678 € correspondant au coût de l'adhésion.
- **Autorisent** Monsieur le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à la mise en œuvre de la présente délibération.

AINSI DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE ET SIGNÉ APRÈS LECTURE.
POUR EXTRAIT CERTIFIÉ CONFORME

Conches, le Vingt-cinq Septembre Deux Mil Vingt-Cinq

LE MAIRE

